



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Comptes rendus: Jérôme Lecardonnell et François Yvon

**Groupe de travail rénovation des Bac Pro.
Compte rendu de réunions : les 15 et 16 /mars/2017**

Déclaration faite en introduction de notre présentation

A propos de la rénovation des Bac pro.

La vision actuelle dans le cadre de la rénovation des formations passe à côté de notre métier d'enseignant en Lycée professionnel maritime parce qu'elle est en priorité comptable et mathématique.

Nous ne revenons pas sur la nécessité des formations STCW et des diplômes de l'Education Nationale, mais il faut aussi voir sur le terrain et prendre en considération ce que nous faisons pour que nos élèves réussissent. Ces élèves sont trop peu présents (souvent absents) dans la réflexion sur la rénovation des Bac pro.

Non seulement ils ne sont pas consultés, mais ils sont oubliés. La vision que semble porter l'IGEM correspond à une conception de l'éducation différente de la nôtre : on ajoute des heures avec des heures, pour correspondre dans des contraintes qui n'ont rien à voir avec les objectifs de la formation, des élèves et des enseignants.

Nous parvenons dans les Lycées à faire des choses très bien et à donner l'envie à nos élèves, à les faire réussir, etc. Nous le faisons grâce à la liberté pédagogique que nous prenons, dans le cadre actuel. Les propositions envisagées actuellement limitent ces initiatives (Projets d'Action Educative, Voyages scolaires, projets interdisciplinaires).

La diminution des heures de travaux pratiques, des heures en petits groupes, des stages, de l'enseignement professionnel dans son ensemble vont à l'encontre des objectifs de former des bons marins.

Nous devons innover à la fois sur la pédagogie et sur l'organisation de la formation. Il nous faut être ambitieux. Au lieu de cela, on nous propose de diminuer les prérogatives, on nous demande de baisser le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaires. Nos élèves sont dans leur très grande majorité internes, ils sont passionnés par leur futur métier et ont besoin de le toucher.

Lorsque nous proposons à des élèves de participer à des projets avec des professionnels, de passer du temps supplémentaire en atelier, ils le font avec beaucoup de motivation. Et nous, enseignants, le faisons spontanément, sans reconnaissance, sans rémunération.

Alors, oui ! Fournir une véritable formation complète pour nos futurs marins, a un coût. Au contraire, appliquer les propositions de l'IGEM permettrait de réduire les coûts (et le volume d'emploi des enseignants), mais il provoquerait aussi sans aucun doute, une diminution de l'attractivité de nos formations, davantage de difficultés dans les apprentissages, davantage de souffrance chez nos élèves qui sont venus chercher une école différente et davantage de souffrance chez les enseignants devant ces difficultés.

Pour l'intersyndicale CFDT-CGT

Secrétariat National CFDT : francois.yvon1@free.fr ; 06 75 71 42 56

Secrétariat National CGT : nicolas.mayer@girone.gouv.fr ; 06 63 78 41 48

Principes communs aux différents baccalauréat maritimes
(voir aussi en annexe le document complet)

- L'objectif de notre inter-syndicale est de maintenir la **lisibilité et l'attractivité** des formations pour les élèves, leurs familles et les entreprises, en maintenant un niveau élevé de qualification, de combattre la déprofessionnalisation des formations , de veiller au maintien des effectifs dans tous les Lycé.
- A l'heure où l'on nous dit qu'une grande partie des marins entre dans le métier par la formation continue, nous considérons comme indispensable le maintien de formations initiales débouchant sur des prérogatives fortes.
- Les nouveaux Bacs doivent s'intégrer dans une filière complète et cohérente du CAP à l'enseignement supérieur ; à savoir pouvoir accueillir les CAP et déboucher sur une poursuite d'études possible en BTSM.
- La CFDT et la CGT s'accordent pour prévoir des PFMP(découverte) dès la classe de seconde, le dosage restant à trouver ; (pourquoi pas 4 semaines en seconde, 6 en première et 4 en terminale). Les professionnels rappellent les obstacles juridiques pour les stages des plus jeunes (- de 16 ans).
- Nous adhérons à la proposition des professionnels du secteur plaisance d'enrichir le projet « pont » du module Yacht 72h ; ce qui pourrait créer un Bac Pro commerce -Yachting très attractif.
- Nous réclamons, (de même que les professionnels), l'accès au Capitaine de pêche avec un niveau patron au Bac Pro « pêche ».
- L'UFM CFDT des professionnels demande plus particulièrement pour les bac pro CGEM, qu' il serait très utile, notamment au regard des nouvelles règles STCW, d'avoir un module concernant la manipulation des treuils et aussières pour les manœuvres, ainsi que sur les risques et les règles à respecter pour effectuer les manœuvres sur plages avant ou arrière en toute sécurité.
- Il nous semble nécessaire pour la crédibilité et la qualité des formations de réintroduire des notes éliminatoires (notes plancher) aux évaluations qui concernent le cœur du métier de marin, à savoir dans les spécialités pratiques et techniques du Bac visé et dans les évaluations des modules du STCW. (C200, C500, 250kw, 750kw et au delà).En effet, il est anormal par exemple qu'un élève qui n'obtient pas le niveau suffisant en carte et en calcul de navigation par exemple, puisse obtenir le diplôme STCW correspondant ; pour autant, il devrait pouvoir réussir au Bac Pro sans obtenir tous les modules STCW .
- Le système de rattrapage après une moyenne située entre 8 et 10 au résultat final nous semble peu crédible aussi, dans la mesure où ce sont les professeurs habituels des élèves concernés qui font passer cette épreuve; (pour preuve les taux de réussite à cette épreuve) ; il conviendrait donc de trouver un dispositif plus conforme à l'esprit de cette épreuve.
- Enfin, il semble que l'importance en durée des matières théoriques éloigne les élèves des réalités et des exigences du métier de marin. La diminution du travail pratique ,dans un contexte réel ,en groupe et en atelier ne plaide pas dans ce sens.
- La formation modulaire, qui verrait diminuer les enseignements pratiques au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus ne permet pas de former des marins compétents lors de leur entrée dans l'emploi.

1) **Réunion Bac pro EMM du 15 mars 2017.**

➤ Présents : le 15 mars

- Jérôme Lecardonnel (CFDT enseignant).
- **Professionnels, syndicats Lycées** : Mme De Franco (CFDT salariés), M. Beric (chef établissement), M. Tudesq (chef d'établissement), M. Simon (enseignant SNETAP), M. Leray (Armateur de France), M. Andro (CNPEM), Mme Bodmer (Armement maritime UAPF)
- **Administration** : M. Garziano (GM1), Mme Lefevre Pestel (GM1), Mme Dubois(GM2), M. Léonard (IGEM), M. Hasseler (IGEM), M. Bach (IGEM),

1. Mr Garziano fait le rappel des débats et des principes qui ont été discuté au cours des réunions précédentes.
2. Etudes des différentes propositions par leurs auteurs (Directeurs des LPM, Snetap, CFDT – CGT, FOMM CGT).

Ces propositions tournent toutes sur un consensus sur la mise en place d'une formation matelot couplée à une 250 kW et un 750 kW.

Le Snetap, les directeurs et la FOMM CGT souhaitent conserver le 3000 kW limité comme nous l'avions formulé lors de la 2nd réunion du Groupe travail.

GM1 et l'IGEM nous précisent de nouveau qu'il faut désormais passer par le 750 kW et l'OCQM pour arriver au 3000 kW et que le référentiel du BAC PRO EMM avait été créé à l'origine sur une formation de 2 ans suivant 2 années de BEP.

Il a été rappelé que la réforme devait tenir compte des niveaux de l'éducation nationale pour une bonne lisibilité des familles (CAP – BAC PRO – BTS...)

Le nombre d'heures hebdomadaire de cours semble être désiré à 32 ou 33h + 2,5 h d'accompagnement personnel.

Le nombre d'heure de machine (y compris froid hydraulique) et celui de l'électricité (et système de commande) risque d'être énormément réduit si l'on fait un calcul purement mathématique des brevets 250 et 750 kW.

Les armateurs souhaitent eux un renforcement du niveau en froid, climatisation, technologie et électricité.

Face à la forte diminution du nombre d'heures d'électricité ,il nous parait intéressant d'intégrer le matelot électrotechnicien au BAC EMM.

Propositions de la CFDT – CGT :

Option 1 Filière Machine - rénovation Bac Pro EMM en 4 ans				
	Validation des BREVETS conditions navigation	des sous de	Certificats STCW	
FILIERE ACTUELLE	Diplôme FILB	Modules délivrés après attestation du formateur	Examens avec notes plancher Intégré au Bac	MEEM ENSM
3000kW illimité	3000KW illimité			
OCQM 3				OCQM 3
				OCQM2
				OCQM1
	OCQM	CQALI CAEERS Medical 2 Sureté Cargaison ERM/BRM	Probatoire +cours OCQM OU 3000Kw limité ?	
Term BAC PRO EMM 3000kW limité	750 kW Matelot electronicien		Cours méca-nicien 750kW +Matelot électrotech-nicien	← Associé à
première BAC PRO EMM 750kW	250kW	Mod pêche	Cours méca-nicien 250kW	← Associé à
seconde BAC PRO EMM 250kW		CFBS CSS	Cours méca-nicien 250kW	← Associé à
				← Associé à

Evaluation CCF et épreuves terminales	
EDUC-MEEM LPM	EDUC

Licence PRO	L3
BTS MASEN	BTS
BTS MASEN	
Mention complémentaire	
Term BAC PRO EMM	BAC
première BAC PRO EMM	BEP
seconde BAC PRO EMM	
CAP2	CAP
CAP1	

Option 2 Filière Machine - rénovation Bac Pro EMM en 3 ans

	Validation des BREVETS conditions navigation	des sous de	Certificats STCW			Evaluation CCF et épreuves terminales
FILIERE ACTUELLE	Diplôme FILB		Modules délivrés après attestation du formateur	Examens avec notes plancher Intégré au Bac	MEEM ENSM	EDUC-MEEM LPM
3000kW illimité	3000KW illimité					
OCQM 3					OCQM 3	Licence PRO
OCQM2					OCQM2	L3
OCQM1					OCQM1	BTS MASEN
Term BAC PRO EMM 3000kw limité	3000kW limité à 200miles		CQALI Medical 2 CAEERS	Cours 3000kw illimité	← Associé à	BTS MASEN
première BAC PRO EMM 750kw	750 kW 250 kW		Mod pêche	Cours mécanicien 750 kW	← Associé à	Recrutement sur dossier
seconde BAC PRO EMM 250kw			CFBS CSS	Cours mécanicien 250kW	← Associé à	Term BAC PRO EMM
					← Associé à	BAC
						première BAC PRO EMM
						seconde BAC PRO EMM
						CAP2
						CAP1

2) Réunion Bac «CGEM-Pêche-commerce Plaisance » du 16 mars 2017

Présents : le 16 mars

- **Intersyndicale CFDT-CGT** : François Yvon(CFDT)
- **Professionnels ,syndicats Lycées** : Axelle Bodmer UAPF ; Julie Maillet (CNPMMF), Ronan Bozenec (SNETAP), Jean Paul Guyader Agefos ,Jacky COUTHOUIS (ecole des pêches île d'Yeu) Michel Runigo ,+représentants du Gasp, M Dufour du Gepy(Yachting).
- **Administration** : Olga Lefevre Pestel (GM), Stéphane Garziano (GM1), Corrine David (GM2). Leonard (IGEM)Ivan Hasseler (IGEM), Olivier Bach (IGEM) .

1. Mr Garziano fait le rappel des débats et des principes qui ont été discuté au cours des réunions précédentes.

- Les différentes propositions sont présentées par leurs auteurs : 4 propositions

le comité national commente son courrier du président Mr Romiti.

le GEPY : qui propose un Bac Commerce Yachting .

le SNETAP qui propose un Bac CGEM Pêche commerce proche du notre (sauf yachting.)

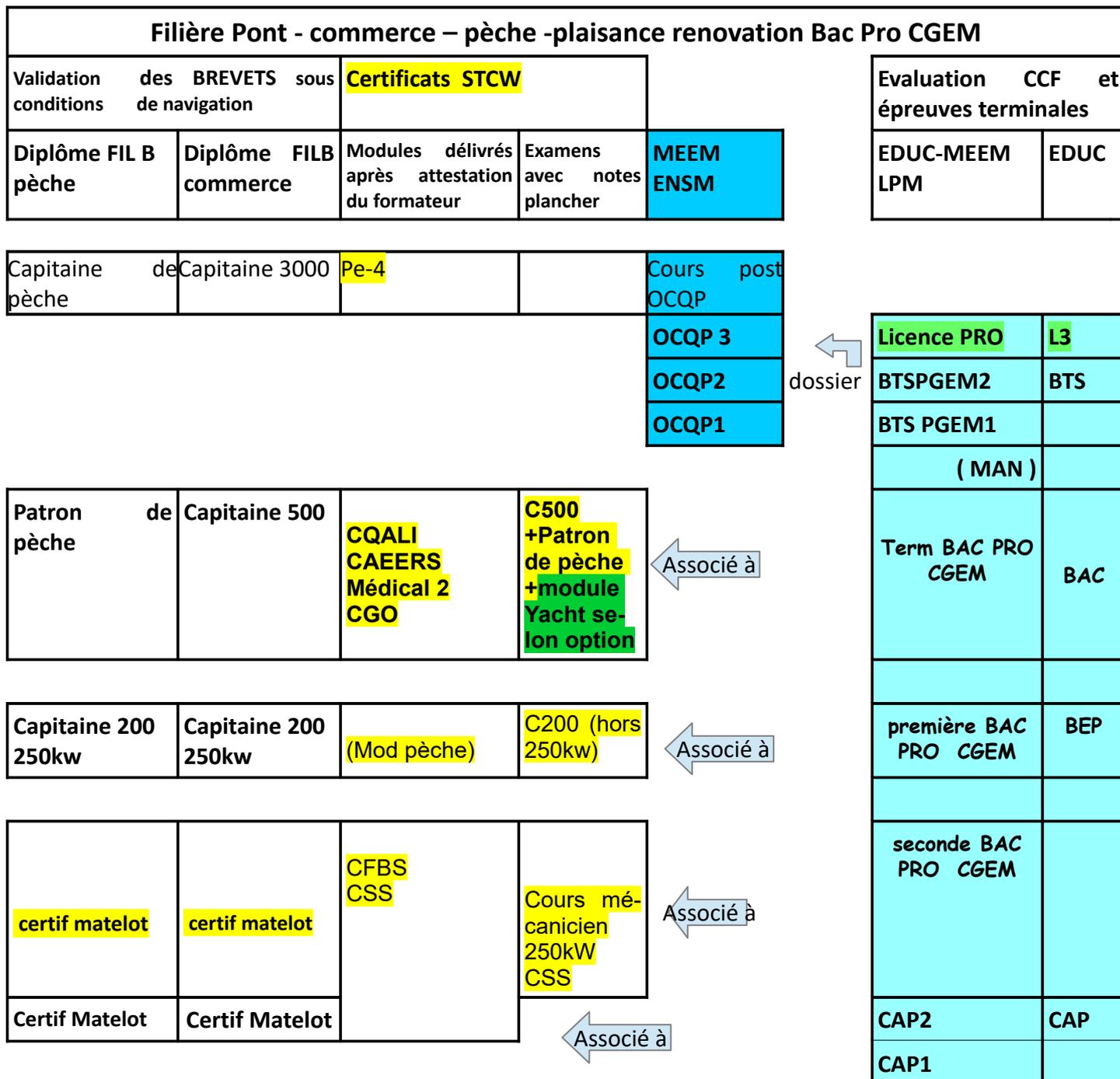
-Proposition de l'intersyndicale CFDT-CGT (ci dessous).

Il est essentiel de maintenir ou de revoir apparaître des enseignements pratiques au cours de la 1ère et de la terminale. Ce qui n'est pas le cas dans les propositions de l'IGEM. (cf matières professionnelles fondamentales)

L'ajout du module Yachting (72h) est tout à fait possible aussi.(option Commerce-PLAISANCE).

Le lissage du matelot et meca 250 sur 2 années permet le maintien de la pratique sur 3 ans.

BAC PRO CGEM 34h	Commerce	Plaisance	Pêche	
CFBS	52	52	52	2nde
Sensibilisation sureté	5	5	5	2nde
Cours de matelot	235	235	235	2nde- 1ière
Cours mécanicien 250kW	105	105	105	2 nd -1 ^{ière}
C200 (hors 250kw)	237	237	237	1ere
Navires à passagers hors roulier	12	12		1ere
Module pêche			32	1ere
C500	350	350	350	1ère et terminale
CQALI	32	32	32	
CAEERS	30	30	30	
Medical 2	50	50	50	
total	1108h	1108h	1128h	
Yachting		72h		Terminale
Patron de pêche			273h	Terminale
Matières professionnelles fondamentales :	323h	251h	30h	
Total	1431heures	1431heures	1431heures	
CGO après l'examen	70	70	70	



3. Synthèse des débats et les solutions qui émergent.

Les Stages (PFMP): un nombre situé entre 12 et 14 semaines semble faire l'unanimité ; répartis sur les trois années .

Le CGO en fin de terminale reçoit un avis favorable.

Le regroupement (classe de détermination) : nous avons combattu avec le snetap (et le directeur présent) contre la possibilité de regrouper les filières machine et pont en seconde notamment à cause des cours de matelot et 250kw qui sont présent dans les deux filières.... (le snetap propose de faire durer ces deux formations sur la seconde et la première .)

Sur la charge horaire : l'ensemble des participants (sauf l'Igem) admet qu'un horaire de 34 ou 35h n'est pas à exclure . (34h pour la CFDT-CGT , 33,5 par le Snetap.)l'Igem pense que ce n'est ni possible ni souhaitable .
sur la filiere complète cap bep bac bts ensm :l'articulation que nous avons proposée est favorablement retenue par les professionnels ; le CAP sera relooké dès que possible avec un cours de matelot et une entrée en seconde (ou en première) , nous affirmons que l'entrée en première directement, permise par les textes ,n'est pas réaliste , nottamment par le faible niveau en enseignement général des Cap qui reste faible en deux ans.

Sur les prérogatives : en seconde et première le matelot et le 250kW le C200 en première sont jugés indispensable (le Cac PP ,n'est pas souhaité par les pro de la pêche) le C 500 et le patron de pêche sont admis par tous en option pêche ; et les options seront possibles uniquement en terminale, le module Yacht en option Plaisance (le module 5 voile est exclu).

sur les notes éliminatoires :le principe est retenu , mais son application doit être compatible avec les textes EDUC et STCW. Un échec en FI ne peut pas en l'état actuel faire l'objet d'un rattrapage et l'élève serait donc obligé de revenir le passer dans le cadre de la Formation continue.

La contextualisation des matières d'enseignement générale est considérée utile et plus spécialement en anglais, maths, physique ; il est proposé aussi de recommander en EPS des activités axées sur le nautisme .

Les matières pratiques : le renforcement des matières pratiques (fondamentales) a reçu un accueil très favorable par les professionnels .

4. Suite des travaux et calendrier

- **Il nous est demandé de réfléchir aux 3 questions suivantes :**
- **Comment préparer au mieux aux métiers de marin de demain ?**
- **Comment mieux prendre en compte l'environnement ?**
- **Comment travaille-t-on sur le suivi de l'insertion des élèves dans le secteur maritime ?**
- **une réunion restreinte avec des enseignants sera lancée en juin pour approfondir sur des « versions martyre ».**

mise en place pour septembre 2018